

# LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



## L'édito

par Fabrice ALLAIN

### Acouphènes

**A**lors que 300 000 personnes ont défilé le 29 septembre et qu'un mouvement lycéen national d'ampleur exprime un ras-le-bol de la dégradation de l'école, du tri social et de l'inaction climatique, E. Geffray reste obstinément sourd et propose une « plateforme de consultation en ligne » bien hors de propos. Pourtant ces revendications ne sont pas nouvelles, et il le sait car le SNEP et la FSU les lui rappellent souvent. Mais la politique austéritaire dont il est le dépositaire dans l'Éducation l'enjoint d'ignorer les besoins. Et c'est encore une fois un ministre contortionniste, sinon déconnecté des enjeux sociaux, qui s'exprime : rappelons qu'il avait pu, en avril 2026, annoncer dans le même temps mettre la santé mentale des adolescent·es et la lutte contre les écrans comme priorité et tenter de faire entrer le eSport à l'École ! Cette fois-ci, c'est en 24 heures qu'il annonce d'abord 1 588 suppressions de postes pour la rentrée 2027, puis vouloir lancer « un grand plan de remplacement des professeur·es ». La démocratie exige d'entendre les besoins exprimés, pas d'envoyer les forces de l'ordre de plus en plus souvent de manière disproportionnée, pour les faire taire. C'est un bien mauvais signal qui ne protège ni l'École ni la jeunesse.

Au lieu de fracturer l'École et de faire des économies sur l'avenir des jeunes, les missions des agent·es public·ques et l'intérêt général, il y a urgence à construire un budget 2027 élargissant l'assiette des recettes et réaffirmer les services publics au cœur du fonctionnement de la société. ■

Édito écrit le 5 octobre 2026

Engagé·es  
au quotidien

**SNEP-FSU** : bimensuel du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - Directeur de publication : Benoit Hubert  
• Imprimerie R.A.S., 95400 Villiers-le-Bel • CPPAP 0629 S 07009 • SNEP 76, rue des Rondeaux - 75020 PARIS - TÉLÉPHONE : 01.44.62.82.10 - E-Mail : bulletin@snepfusu.net - SITE INTERNET : <http://www.snepfusu.net> • Prix AU N° : 2,30 € - Abonnement : 60 € - Publicité : COM D'HABITUDE PUBLICITÉ : Clotilde POITEVIN : 05.55.24.14.03 - E. Mail : [clotilde.poitevin@comdhabitude.fr](mailto:clotilde.poitevin@comdhabitude.fr)

### ACTION

## « Il y a clairement une entreprise d'attaque et de destruction du service public de l'Éducation »

**U**ne phrase que les organisations syndicales pourraient prononcer, sauf que celle-ci a été formulée par le ministre Edouard Geffray à propos du mouvement lycéen. N'est-ce pas une ultime provocation lorsque 1588 postes d'enseignant·es vont encore être supprimés à la rentrée ? Qui participe réellement à la destruction du service public d'Éducation ? Les lycéen·nes dénoncent leurs conditions d'apprentissage : nombre d'élèves par classe, non remplacements de professeur·es absent·es, emplois du temps impactés par la réforme du lycée Blanquer, accès à l'enseignement supérieur empêché, bâti scolaire vétuste...

autant de revendications que les personnels enseignants portent. Le mouvement lycéen parti de l'académie de Créteil s'est étendu dans toute la France et a été rejoint par les étudiant·es. Le gouvernement ne peut s'en prendre qu'à lui-même entre mise en œuvre de politiques

de destruction massive des services publics (qui, eux, visent à réduire les inégalités) et répression dans la violence par les forces de l'ordre aux premiers blocus. Le SNEP-FSU est aux côtés des lycéen·nes et partage leurs revendications. En revanche, le SNEP-FSU dénonce fermement les faits de délinquance sur les bâtiments et les personnels qui ont pu être constatés en marge des mobilisations.

Le 29 septembre, les enseignant·es étaient en grève à près de 40 % dans le second degré. L'année qui arrive, avec son lot d'échéances électorales, est une année cruciale pour l'avenir de nos services publics, que le SNEP et la FSU défendent au quo-

tidien en tant que vecteurs d'égalité. Cette jeunesse qui se lève ne peut nous donner qu'espoir en l'avenir, prise de conscience de classe, politisation, tout ce à quoi l'école participe : l'émancipation des jeunes par la culture et les apprentissages. Le gouvernement a dévoilé les grandes lignes de son projet de budget 2027, les mesures vont toutes dans le même sens, la baisse des solidarités : allocations logement, familiales, de rentrée scolaire, retraites, déremboursement des médicaments, suppressions de postes dans l'Éducation, nouveau gel du point d'indice... mais toujours pas de rétablissement de l'impôt sur la fortune, par exemple !

De nouvelles dates de mobilisation se profilent, continuer de convaincre, augmenter le rapport de force pour pousser à un autre budget est essentiel pour l'avenir de la jeunesse et nos conditions de travail, la reconnaissance de nos métiers.

Les services publics sont notre richesse, les questions de solidarités sont essentielles pour que la population puisse vivre dignement et pour que cesse la progression de l'enfermement sur soi et la haine.

Prenons le temps de débattre avec nos élèves, avec nos professions pour rassembler, peser dans le rapport de force sur les orientations budgétaires et faire du 5 novembre une journée interprofessionnelle de grève majoritaire ! ■

“  
Ceux qui vivent sont  
ceux qui luttent  
”

Victor Hugo



### DÉCÈS

## Michel Rotenberg nous a quitté·es

**M**ilitant hors pair, multitâches, responsable de l'organisation SNEP et FSU, trésorier national adjoint, responsable du secteur sports, des élections professionnelles, des décharges syndicales....toujours prêt à rendre service à notre organisation syndicale, aux militant·es comme aux salarié·es.

Pas toujours facile le bonhomme, il fallait le voir surveiller les troupes, cynique mais toujours prêt à venir profiter d'un moment convivial et refaire une partie du monde. Il n'aimait pas la lumière mais il était une pièce maitresse de notre organisation syndicale.

Michel, Tu vas nous manquer





BUDGET

# Un budget de combat contre toutes et tous

par Benoît HUBERT

La politique de Macron depuis son accession au pouvoir a conduit la France à une explosion de sa dette publique à hauteur de 117,5 % du PIB. C'est dans cette configuration que doit s'ouvrir le débat budgétaire 2027 sur des propositions déposées le 6 octobre 2026. Surfant sur une situation dramatique, le libéralisme macronien développe plus avant sa politique anti-sociale. 54 milliards d'économies sont donc programmées, des économies qui ne toucheront toutefois pas tous les secteurs et pas tout le monde... Si on continue à préserver les riches et les grandes entreprises, à augmenter le budget des armées, ce seront toujours les mêmes qui auront à subir les coupes budgétaires : les retraités, les malades, les fonctionnaires, les services publics...

Le premier ministre a annoncé le 1<sup>er</sup> octobre l'ensemble de ses mesures. Parmi elles, de nombreuses coupes dans les prestations sociales (APL non revalorisée, prime d'activité gelée, diminution de l'allocation de rentrée, baisse des allocations familiales), dans les pensions

(réduction de l'abattement fiscal de 10 % des pensions de retraites, pas de revalorisation en suivant l'inflation), à la Fonction publique (gel du point d'indice, diminution des indemnités de ruptures conventionnelles, baisse des indemnités journalières en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle)... Le tout avec une baisse budgétaire pour de nombreux ministères.

Le premier ministre, à propos de ce budget, ose évoquer un « budget offensif ». Offensif il l'est... C'est une véritable attaque frontale contre notre pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation galopante. Après ces annonces gouvernementales, les travaux parlementaires seront à regarder de près compte tenu des annonces faites par certains groupes politiques dans le cadre de la présidentielle.

Ce combat pour un tout autre budget, nous devons le mener avec détermination. D'autres choix sont possibles ! ■

EMPLOI

# Emploi : une opportunité pour sortir de la crise !

par Alain DE CARLO

Le projet de loi de finance (PLF) 2027 prévoit 1 588 suppressions de postes d'enseignant·es, dont 836 dans le 2<sup>nd</sup> degré public. Le ministre de l'Éducation le défend et affiche la baisse prévue de 180 000 élèves (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré). Au regard des mobilisations lycéennes et des suppressions de postes sur le temps long, il faut recruter davantage !

## Moins d'emploi pour moins d'école : STOP !

Depuis 2021, la France est le pays où le nombre d'élèves par classe est le plus élevé d'Europe dans le 2<sup>nd</sup> degré : 25,3 pour la France, 20,7 pour la moyenne des pays européens.

Depuis des années, le SNEP-FSU dénonce le manque d'heures non

assurées dès la rentrée scolaire. 1 572 heures hebdomadaires en 2026 ! En EPS, il est possible d'augmenter les recrutements : de nombreux·es étudiant·es STAPS passent le CAPEPS. Le choix du gouvernement est donc délibéré !

Ce choix du « moins d'emploi pour moins d'école » dégrade les

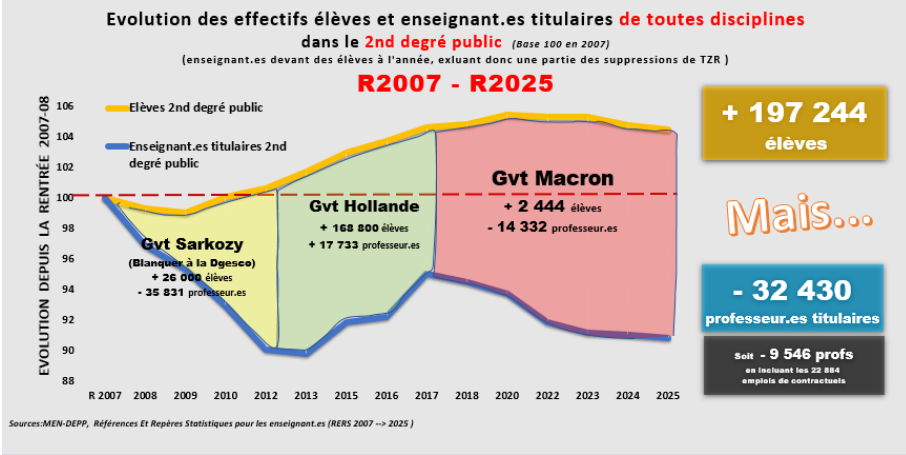
conditions d'études et entraîne une colère légitime. L'école publique a été saccagée par des années de néo-libéralisme : il faut une rupture dès le budget 2027.

## Que faire dans le PLF 2027 ?

La mise en place de la taxe Zucman produirait 25 Mds d'euros de recettes ! Cela permettrait

de recruter, réduire le nombre d'élèves par classe, assurer les remplacements et créer des places dans le supérieur pour supprimer Parcoursup, outil de sélection.

Côté emploi, la sortie de crise semble assez simple, le gouvernement y est-il prêt ? ■



ADHÉSION

# Renforcer le SNEP-FSU

par Émilie DUCRET

## Le SNEP-FSU :

### Un syndicat de terrain qui :

- fédère les personnels
- organise des temps collectifs (stages, EPSiliades, soirées ouvertes à toutes et tous)
- défend nos droits et construit l'école, l'EPS et le sport scolaire de demain

### Un syndicat expert qui défend les dossiers individuels et collectifs dans toutes les instances :

- mobilité, déroulement de carrière, temps partiels

- conditions de travail, installations sportives
- programmes, UNSS

### Un syndicat de luttes qui construit le rapport de force dans l'unité la plus large avec la FSU et mobilise pour transformer la société :

- lutte contre toutes les formes de discrimination
- enjeux écologiques
- argent public réservé à l'école publique
- lutte contre l'extrême droite

## Un syndicat ambitieux qui exige un plan d'urgence :

- pas plus de 20 élèves par classe
- 4h d'EPS hebdomadaires
- La construction de 1 000 piscines et d'installations sportives
- La rénovation écologique du bâti scolaire et sportif
- l'augmentation des salaires

Même s'il soutient et défend l'ensemble des personnels, le SNEP-FSU existe uniquement grâce aux cotisations de ses syndiqué·es. Pour lui permettre de continuer :

- Adhérer est une priorité (flashez pour adhérer)
- Voter aux élections professionnelles du 3 au 10 décembre est INDISPENSABLE !

SALAIRES

# Nos carrières : un acquis, un conquis à défendre !

par Benoit CHAISY

Alors que le gel du point d'indice des fonctionnaires a été annoncé, nous ne pouvons qu'être extrêmement vigilant·es et inquiet·ètes sur les carrières des enseignant·es.

En effet les ratios de promotion à la hors classe et à la classe exceptionnelle ne sont pas connus pour 2027. Dans le cadre d'annonces budgétaires qui cherchent 54 milliards d'économies, il y a fort à parier que les avancements de carrière du plus gros ministère de la Fonction publique d'État seront impactés par ces annonces.

Aujourd'hui le ratio de promotion à la hors classe est fixé à 23 %, ce qui permet à toutes et tous d'accéder à la hors classe et de plus

en plus tôt (47 ans en moyenne pour les PEPS et 50 ans pour les agrégé·es). Les ratios pour la classe exceptionnelle sont fixés à 9,5 % pour les PEPS et 13,5 % pour les agrégé·es.

Ces ratios sont insuffisants pour permettre l'accès de toutes et tous à la classe exceptionnelle, encore plus pour les professeur·es d'EPS et doivent être revalorisés plutôt que réduits.

Nul doute qu'il faudra nous mobiliser pour défendre notre carrière et nos perspectives de promotion dans une période de forte inflation. C'est une question importante encore plus au regard des pyramides des âges de notre ministère et du renouvellement important à venir. ■

ENVIE DE FAIRE CHANGER LES CHOSES ?

SYNDIQUEZ-VOUS



LES CITOYEN·NES QUI LUTTENT NE SONT PAS SÛR·ES DE GAGNER  
MAIS CELLEUX QUI NE LUTTENT PAS ONT DÉJÀ PERDU  
V. HUGO



## AUTORISATION D'ABSENCE

# Décret ASA, on fait le point

par Sébastien BÉORCHIA

**L**e décret du 6 juillet 2026 unifie les règles et les pratiques relatives aux autorisations spéciales d'absences et aux aménagements horaires liés à la parentalité et événements familiaux pour les trois versants de la Fonction publique. De fait ce texte limite les droits ouverts aux agent-es. Il s'inscrit dans la logique des attaques contre les droits en santé, accentué par le décret du 29 juillet 2026 qui revient sur les dispositions concernant le temps partiel thérapeutique.

Le décret apporte peu de nouveaux droits aux personnels si ce n'est, par exemple, le nombre de jours de droit accordés pour obsèques, sans pour autant en élargir le périmètre au-delà des parents, beaux-parents, conjoints-es, frères, sœurs et ascendants-es.

Sont donc prévues des ASA de droits et d'autres sous réserve de « nécessité de service ».

Si la FSU avec le SNEP a réussi à faire échouer la première version du décret et à maintenir la quotité

des ASA, en jours, pour soigner ou assurer momentanément la garde d'un-e ou plusieurs enfants, celles-ci restent soumises au bon vouloir du/de la chef-fe d'établissement. Ceci est inacceptable, d'autant plus que l'ensemble des ASA, qu'elles soient de droit ou sous réserve de nécessité de service, doit faire l'objet d'une demande écrite avec pièces justificatives.

Il s'agit bien là d'une vision conservatrice et autoritaire de l'organisation du travail, et limitative des droits des agent-es, contre laquelle luttent au quotidien le SNEP et la FSU.

Ainsi, concernant les droits pour l'assistance médicale à la procréation, inscrits dans le code du travail s'appliquant à la Fonction publique auquel renvoie le décret, un article a été introduit offrant la possibilité de « pouvoir bénéficier d'aménagement horaires avec autorisation du chef d'établissement », ce qui peut remettre alors en cause le statut de droit de ces ASA. Une attaque de plus à l'encontre des femmes au travail. ■



**ÉGALITÉ**

# Projet d'accord sur l'égalité professionnelle : de la com, encore et toujours !

par Lucile GRÈS

**L**e décret du 6 juillet 2026 unifie les règles et les pratiques relatives aux autorisations spéciales d'absences et aux aménagements horaires liés à la parentalité et évènements familiaux pour les trois versants de la Fonction publique. De fait ce texte limite les droits ouverts aux agent-es. Il s'inscrit dans la logique des attaques contre les droits en santé, accentué par le décret du 29 juillet 2026 qui revient sur les dispositions concernant le temps partiel thérapeutique.

Le décret apporte peu de nouveaux droits aux personnels si ce n'est, par exemple, le nombre de jours de droit accordés pour obsèques, sans pour autant en élargir le périmètre au-delà

des parents, beaux-parents,  
conjoint-es, frères, sœurs et as-  
cendant-es.

Sont donc prévues des ASA de droits et d'autres sous réserve de « nécessité de service ».

Si la FSU avec le SNEP a réussi à faire échouer la première version du décret et à maintenir la quotité des ASA, en jours, pour soigner ou assurer momentanément la garde d'un-e ou plusieurs enfants, celles-ci restent soumises au bon vouloir du/de la chef-fe d'établissement. Ceci est inacceptable, d'autant plus que l'ensemble des ASA, qu'elles soient de droit ou sous réserve de nécessité de service, doit faire l'objet d'une demande écrite avec pièces justificatives.

Il s'agit bien là d'une vision conservatrice et autoritaire de l'organisation du travail, et limitative des droits des agent-es, contre laquelle luttent au quotidien le SNEP et la FSU.

Ainsi, concernant les droits pour l'assistance médicale à la procréation, inscrits dans le code du travail s'appliquant à la Fonction publique auquel renvoie le décret, un article a été introduit offrant la possibilité de « pouvoir bénéficier d'aménagement horaires avec autorisation du chef d'établissement », ce qui peut remettre alors en cause le statut de droit de ces ASA. Une attaque de plus à l'encontre des femmes au travail. ■

## CESSATION D'ACTIVITÉ

# Rupture conventionnelle !

par Didier BLANCHARD

**L**a loi de finances 2026 pérennise, depuis le 21 février, la rupture conventionnelle comme moyen de cession définitive de fonctions, pour les fonctionnaires et contractuels en CDI des trois versants de la Fonction publique.

Depuis le 8 août, le Décret 2026-746 du 6 août 2026 harmonise le remboursement de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (ISRC) : tout·e agent·e, qui a perçu l'ISRC doit la restituer s'il/elle est recruté·e, dans les six ans, par son versant d'origine.

Le décret réduit aussi le calcul des montants plancher et plafond de l'ISRC selon l'ancienneté. Concrètement, pour 24 ans d'ancienneté, le plancher passe de 9,4 à 5,25 mois de rémunération brute annuelle de l'année civile antérieure, soit une baisse de 44 %. Dans l'Éducation nationale, où le

plancher est généralement versé, cette diminution sera particulièrement sensible.

C'est la politique d'austérité qui s'applique également aux agent·es souhaitant quitter la Fonction publique.

Pour le SNEP-FSU, l'objectif poursuivi est clairement de faciliter le départ d'agent-es tout en s'exonérant de tout travail sur les causes. Il faudrait plutôt améliorer les conditions de travail, renforcer la formation et répondre aux besoins de mobilité professionnelle comme géographique des agent-es, notamment en permettant de changer de métier grâce au congé de mobilité.

Être accompagné-e par le SNEP-FSU, s'informer sur les conditions de départ et leurs conséquences, notamment sur la pension, s'avèrent plus qu'une nécessité. ■





# les EPSiliades 2.0 2026

19-21 NOVEMBRE 2026 – BOBIGNY  
UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD



LES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE L'EPS S'ARTICULENT  
AUTOUR DE QUATRE GRANDS THÈMES : L'EPS, L'ÉCOLE, LE SPORT ET LE MÉTIER.  
16 TABLES RONDES ET DES CONFÉRENCIER·ÈRES.

19 JEUDI  
NOVEMBRE



10H00

CONFÉRENCE D'OUVERTURE SNEP

10H30-12H00

TABLE RONDE D'OUVERTURE : EPS UNE CULTURE EN MOUVEMENT

De nombreux·ses invité·es partageront leurs regards et leurs témoignages sur une EPS qui invente et crée. Une séquence qui alternera entre les prises de parole et de courtes vidéos.

Une mise en perspective d'un nouveau projet social et culturel pour l'EPS.

12H00 – 13H30

REPAS

13H30-16H00

4 PRATIQUES RÉALISÉES ET COMMENTÉES

Les participant·es auront la possibilité de participer à des pratiques ou d'observer la pratique.

16H15-18H00

CONFÉRENCE N°1 – « UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'EPS ET DU SPORT »

4 tables rondes simultanées autour de 4 thèmes

1. Apprendre ensemble des techniques sportives et artistiques, un enjeu pour l'EPS
2. L'entraînement de HN aujourd'hui, quels savoirs pour l'EPS ?
3. La liberté pédagogique, nouvel outil de la gestion capitaliste de l'école
4. 4h d'EPS pour tous·tes les élèves, une priorité nationale ?

18H15-19H30

SPORT, EPS, ENJEUX POLITIQUES

20 VENDREDI  
NOVEMBRE



9H00-10H0

« MILITER À TOUT PRIX »

Avec : Laurence De Cock, historienne

10H45-12H30

« DES PRATIQUES POUR RÉSISTER »

Discussions sous forme de 6 ateliers à partir d'un ou deux exemples starters autour de luttes menées sur des thèmes sociétaux du moment :

- Les luttes féministes
- Écologie et installations sportives
- Montée de l'extrême droite
- Lien entre sport scolaire et sport fédéral
- Les 4 heures d'EPS dans le primaire
- Privatisation du privé sous contrat.

12H30-14H00

REPAS

14H00-16H30

PRATIQUES RACONTÉES : 12 CRP POUR ILLUSTRER LA THÉMATIQUE DE « L'EP, UNE CULTURE EN MOUVEMENT ».

APSA possibles : tennis de table, natation, escalade, Ultimate, Parkour, hand à 4, rugby, athlétisme, acrosport, hip-hop, basket 3x3, course d'orientation.

16H45-18H30

CONFÉRENCE N°2 – « UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'EPS ET DU SPORT »

4 tables rondes simultanées autour de 4 thèmes

1. Sport et égalités, faisons le point
2. Augmenter le temps scolaire, un enjeu
3. L'école française a-t-elle un plafond de verre ?
4. Flemme ! Jeunesse lève-toi et joue

21 SAMEDI  
NOVEMBRE



9H00

OUVERTURE : PHILIPPE MEIRIEU, PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

9H30-11H00

CONFÉRENCE N°3 – « UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'EPS ET DU SPORT »

4 tables rondes simultanées autour de 4 thèmes

1. Quels sont les défis de l'EPS dans un monde en mouvement ?
2. Quelles compétitions face aux défis écologiques ?
3. Le niveau baisse? Quoi faire ?
4. Enseigner pour normaliser ou libérer

11H15-12H45

CONFÉRENCE N°4 – « UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'EPS ET DU SPORT »

4 tables rondes simultanées autour de 4 thèmes

1. Individualisation, mobiles d'agirs, une autre EPS est-elle possible ?
2. La création artistique, un besoin fondamental humain ?
3. L'École, est-ce que c'est mieux ailleurs dans le monde ?
4. Est-ce que le travail c'est la santé ?



SCANNEZ MOI !  
INSCRIVEZ-VOUS  
AUX EPSiliades 2.0



# DEUX RENDEZ-VOUS POUR PRENDRE DU RECUL

VENDREDI 20 - 9H00

**Laurence DE COCK**

historienne

« Militer à tout prix »

*Il semble de plus en plus difficile de faire et de créer du collectif pour résister. Résister pour construire des jours heureux, mais aussi pour qu'ici et maintenant le quotidien soit réenchanté. Rencontre pour un regard sur notre société pour l'habiter autrement.*

SAMEDI 21 - 9H00

**Philippe MEIRIEU**

professeur en sciences de l'éducation

*« La civilisation d'une société dépend d'abord de la qualité de son éducation et de son école, de la capacité de celles-ci à éveiller, pour la mettre en croissance, notre commune humanité. »*



## 4 THÈMES, 16 TABLES RONDES

### EPS ET SOCIÉTÉ

19/11, 16h15-18h00

**Apprendre ensemble des techniques sportives et artistiques, un enjeu pour l'EPS**

Avec DONATE Éric, VISIOLI Jérôme, GOTTMANN Léa

20/11, 16h45-18h30

**Flemme ! Jeunesse lève-toi et joue**

Avec LEFEVRE Lisa, CHEVAL Boris, LUIGGI Maxime, CREMONESI Bruno

21/11, 9h30-11h00

**Quels sont les défis de l'EPS dans un monde en mouvement ?**

Avec UHLRICH Gilles, DIETSCH Guillaume, WAVELET Aurélia

21/11, 11h45-12h45

**Individualisation, mobile d'agir, une autre EPS est-elle possible ?**

Avec REITCHESS Serge, COUTURIER Christian, BERGE Francis

### SPORT UN DROIT POUR TOUS ET TOUTES

19/11, 16h15-18h00

**L'entraînement de HN aujourd'hui, quels savoirs pour l'EPS ?**

Avec LEYNIER Philippe, FORÊTS Éric, BOZZI Fred

20/11, 16h45-18h30

**Sport et égalités, faisons le point**

Avec SAOUDI Ilyes, PONTAIS Claire, ERARD Carine

21/11, 9h30-11h00

**Quelles compétitions face aux défis écologiques ?**

Avec LEHENAFF Didier, BIROT Justine, OUVRARD Karine, PELTIER Mélanie

21/11, 11h45-12h45

**La création artistique, un besoin fondamental humain ?**

Avec KERLAN Alain, PALMER Sophie, LECHARDEUR Estelle

### QUELLE ÉCOLE POUR DEMAIN ?

19/11, 16h15-18h00

**Augmenter le temps scolaire, un enjeu**

Avec BONNERY Stéphane, BÉNECH Coralie

20/11, 16h45-18h30

**L'école française a-t-elle un plafond de verre ?**

Avec ALLOUCH Annabelle

21/11, 9h30-11h00

**Le niveau baisse ? Quoi faire ?**

Avec CHEVE Caroline, DEAUVIEAU Jérôme, VAN BREDERODE Marion

21/11, 11h45-12h45

**L'École, est-ce que c'est mieux ailleurs dans le monde ?**

Avec HIRTT Nico, SUTCLIFFE Adam, MERLET Jean

### QUEL-LES ENSEIGNANT-ES, QUEL MÉTIER ?

19/11, 16h15-18h00

**La liberté pédagogique, nouvel outil de la gestion capitaliste de l'école**

Avec BECHTOLD Evelyne, MARTINACHE Igor

20/11, 16h45-18h30

**4h d'EPS pour tous-tes les élèves, une priorité nationale ?**

Avec CORRION Karine, POCHON Sarah, BÉNECH Coralie

21/11, 9h30-11h00

**Enseigner pour normaliser ou libérer**

Avec CHAMBAT Grégory, CHARBONNIER Vincent, LÉBOUVIER Bruno

21/11, 11h45-12h45

**Est-ce que le travail c'est la santé ?**

Avec BRIEC Cécile, MOREAU Hervé, BARNIER Louis-Marie

## LES PRATIQUES COMMENTÉES ET RACONTÉES

**Jedi**

### DES PRATIQUES COMMENTÉES

Venez pratiquer et assister à une séquence d'APSA parmi la musculation, le tennis de table, le handball et la gymnastique. Dans ce format original en co-animation, vous assisterez à la fois à l'animation de la séance et à son commentaire. Pendant qu'un-e enseignant-e fait vivre la séance avec ses élèves à d'autres professeur-es, un-e autre commente et explicite les choix réalisés. Une expérience unique où vous pouvez choisir soit de pratiquer, soit de regarder et d'écouter le débriefing en direct sur la pratique. « L'after match » durant la leçon !

**Gymnastique** avec Mélanie Peltier et Laurent Sapey

**Tennis de table** avec Jacques Morilla et Julien Giraud

**Musculation** avec Éric Donate et Maxime Veghin

**Vendredi**

### DES PRATIQUES D'ENSEIGNANT-ES D'EPS RACONTÉES

12 enseignants et enseignantes présenteront ce qu'ils et elles font avec leurs élèves. Réparti-es en 6 salles, vous pourrez assister à deux présentations de pratique. Un condensé concret d'une démarche dans une activité. Venez butiner quelques idées ou écouter les savoirs prioritaires dans une APSA que vous enseignez.

**Hip-Hop** avec Vincent Robert Dit Ganier

**Tennis de table** avec Sylvain Canitrot

**Acrosport** avec Martin Nouaille

**Rugby** avec Gilles Malet

**Athlétisme** avec Laure Gacon

**HB 4x4** avec Jenny Bouchez

**Ultimate** avec Sébastien Beorchia

**Basket 3x3** avec Hadrien Peres

**Course d'orientation** avec Virginie Minot

**Parkour** avec Grégory Hubert

**Natation** avec Benoit Chaisy



## CLIMAT

# Face à l'inaction climatique

par Sylvain QUIRION  
et Sébastien BÉORCHIA

Le 9 septembre dernier, à la demande de la FSU et des OS représentatives la FSSST ministérielle était réunie. L'unique point concernait le suivi et la gestion des épisodes de canicule. Le SNEP et la FSU demandaient au ministère de prendre ses responsabilités.

Pour réponse, le gouvernement a annoncé devoir amputer de 40 millions d'euros, sur 50 à 55 initialement prévus, l'enveloppe du plan d'urgence destinée à la rénovation climatique et à l'adaptation du bâti scolaire au nom des 54 milliards d'euros d'économies à réaliser pour le budget 2027. De plus, aucune rupture politique n'était introduite dans le plan de gestion des vagues de chaleur qui consiste essentiellement à adapter les personnels à des modes de travail dégradés au nom d'une prétendue continuité pédagogique.

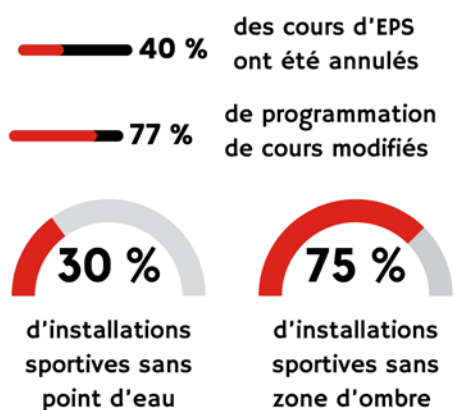
Devant ce mépris pour l'ensemble des agent-es et les élèves, la FSU, le

SNEP et l'ensemble des OS quittaient l'instance et envoyaient une adresse au ministre. Car ce sont bien les personnels qui une fois encore ont tenu à bout de bras les services publics au cours des canicules, subissant les fermetures d'établissements aléatoires et des conditions de travail dégradées dans un bâti surchauffé. En EPS, nos salles de classe sont les installations sportives dont la vétusté du parc nécessite une rénovation urgente avec 80 % des gymnases mal ou pas isolés.

Face au refus du ministère à s'attaquer aux conséquences des changements climatiques sur les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves, le SNEP-FSU met à disposition de la profession le Kit « Métier et climat ». Cette boîte à outils propose une analyse du plan gestion vagues de chaleur du ministère, une synthèse de la réglementation du travail relative aux canicules et des outils concrets pour agir dans les établissements. ■

## ENQUÊTE MÉTIER & CLIMAT

Au cours des périodes de canicule de mai, juin, juillet 2026



500 réponses en 72h

## ENQUÊTE

# État de l'EPS et du sport scolaire : un bilan alarmant !

par Étienne ALLOT

À chaque rentrée, le SNEP-FSU diffuse une enquête sur l'état de l'EPS dans les établissements scolaires du secondaire.

## Des effectifs par classe importants et un nombre conséquent d'heures non assurées

Sur les 1 345 réponses représentant 1 264 établissements, 1 588 heures n'étaient pas assurées, touchant près de 10 % des établissements. La réalité étant évidemment supérieure.

L'augmentation du nombre de contractuel-les est constante : ¼ des établissements ont au moins un-e contractuel-le dans leur équipe.

Concernant les effectifs par classe : ça déborde. Plus de 83 % des collèges hors Éducation Prioritaire (EP) indiquent avoir au moins une classe à plus de 28 élèves. En EP, 47 % des collèges ont des classes à au moins 26 élèves.

En lycée G et T, c'est plus de 2/3 d'entre eux qui indiquent avoir des classes à 35 et plus !

Enfin, 55 % des LP sondés ont des classes avec des effectifs à 30 et plus.

## Un sport scolaire fragilisé

Près de la moitié des établissements (46 %) considèrent que leur AS est en difficulté, notamment financière (contrat licence, transports...). Difficultés renforcées par les cours placés le mercredi après-midi dans 52 % des lycées en lieu et place de l'AS.

## Un bilan pédagogique inquiétant

Plus de 10 % des collèges indiquent ne pas enseigner la natation.

30 % des EPLE déclarent que leurs infrastructures sportives ont été impactées par les conditions climatiques en fin d'année.

43 % des collèges déclarent organiser les tests de 6<sup>e</sup> et 18 % des lycées songent à les mettre en place en 2<sup>nd</sup>e. Cela prouve l'accueil très mitigé du dispositif par la profession. ■

# ENSEMBLE SUR TOUS LES TERRAINS

24-26 NOVEMBRE 2026  
PARIS, PORTE DE VERSAILLES - PAVILLON 7

En tenue conjointe avec :

Informations complémentaires :

[www.salondessports.fr](http://www.salondessports.fr)

## ISS

# Et si on revalorisait le travail dans les classes à examen ?

par Bruno CREMONESI

Selon les données publiées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), la spécialité EPPCS demeure l'une des spécialités les moins choisies du lycée général - 2,5 % des élèves de première générale et 1,3 % des élèves de terminale générale à la rentrée 2024- mais également l'une de celles qui sont le plus souvent conservées entre la classe de première et la terminale. Il serait nécessaire de travailler sur une carte nationale qui

retrouve un principe d'égalité pour les élèves. Les enseignant-es d'EPS deviennent de plus en plus hésitant-es à se lancer sur ce projet. Il demande beaucoup de temps de travail et n'est actuellement pas rémunéré à égalité avec les autres enseignements de spécialité.

Le SNEP-FSU a lancé une pétition en fin d'année scolaire pour une revalorisation de l'Indemnité de Sujétion Spéciale allouée aux enseignant-es assurant un service en classe de première, de terminale ou

préparant à un certificat d'aptitude professionnelle (Décret n° 2015-476 du 27 avril 2015), les enseignant-es EPPCS ou assurant des cours en enseignement de spécialité danse et arts du cirque.

## Nous demandons :

- La multiplication par 2 de l'ISS pour les enseignant-es ayant des classes à examens, dont la charge de travail explose en période de certifications (évaluations, jurys, harmonisations, suivis des élèves, contrôles en cours de formation).
- La multiplication par 3 de l'ISS pour l'ensemble des enseignant-es d'EPPCS et d'enseignement de spécialité danse et arts du cirque.

Reconnaître le travail réel, maintenant.. ■



VSS

## Continuons la lutte pour la loi Intégrale !

par Aurélia WAVELET

**D**epuis le procès des viols de Mazan, la Coalition Féministe et Enfantiste dont fait partie la FSU exige une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

A l'issue de trois semaines de mobilisation, le Premier Ministre s'est engagé à inscrire l'examen de la proposition de loi avant le débat autour du budget de l'État 2027. Depuis, des rassemblements sont organisés partout en France pour maintenir la pression sur le gouvernement. Début septembre 2026, une commission spéciale a été ins-

tallée à l'Assemblée nationale. Le 23 septembre elle a adopté la proposition de loi apportant une réponse intégrale au phénomène des VSS contre les femmes et les enfants. Le texte issu de la commission reprend 67 des 140 mesures portées par les organisations de la Coalition. Plus de 1 200 amendements ont été déposés. Les débats devraient se poursuivre jusqu'au 9 octobre, avant un vote solennel le 13 octobre.

Le SNEP-FSU appelle à poursuivre les mobilisations pendant toute la durée des débats et à faire signer la pétition en faveur

d'une loi ambitieuse qui sécurise le parcours des victimes du dépôt de plainte jusqu'aux soins. Malgré des avancées majeures, plusieurs reculs sont à déplorer, comme l'affaiblissement des dispositifs de prévention et de protection de l'enfance ou la mise sous condition de la protection des mineur·es dans le cadre des cyberviolences.

Poursuivons ensemble la lutte pour empêcher le gouvernement de réduire l'ambition et le financement des mesures que nous défendons ! ■

VOIE PRO

## Creuser le sillon

par Éric DONATE

**L**a voie professionnelle reste sous tension. La ministre déléguée S. Roubache a présenté sa feuille de route autour de 3 priorités : sécuriser l'orientation, garantir l'égalité des chances et favoriser l'insertion professionnelle. Derrière ces éléments de langage, le gouvernement poursuit son projet néfaste pour les élèves scolarisé·es dans l'enseignement professionnel : les orienter vers l'emploi le plus tôt possible, à la disposition des entreprises.

En poursuivant son projet articulé autour de l'entreprise et fondé sur le modèle de l'apprentissage, le gouvernement diminue le temps scolaire, restreignant ainsi les possibilités d'une instruction scolaire exigeante sur l'ensemble du cursus (baccalauréat professionnel et CAP).

Les précédentes réformes, telles que celle des parcours différenciés en classe de terminale, ont fait la preuve de leur inefficacité et de la profonde désorganisation qu'elles ont engendrée dans les établissements. Dès lors,

même si des avancées sont à noter (retour des épreuves du bac pro à la mi-juin), le gouvernement cherche coûte que coûte à ne pas perdre la face et à marquer sa volonté d'orienter précocement les jeunes. Ainsi, le parcours personnalisé reste à l'œuvre, réduit à deux semaines sécables. Les élèves sont une fois encore mis·es en grande difficulté : ils et elles devront faire leur choix plus tôt dans l'année. Le volet « poursuite d'études » du parcours différencié reste flou, tandis que le volet « insertion professionnelle », qui est privilégié, doit se faire dans le domaine de formation, faute de quoi il ne sera ni reconnu comme PFMP ni rémunéré.

L'EPS s'en trouvera encore affectée, avec des parcours positionnés au cœur des cycles d'APSA, déjà hachés par les PFMP. Comment favoriser une étude exigeante et continue pour nos élèves de LP, qui en ont pourtant le plus besoin ? Le SNEP-FSU revendique des mesures concrètes : des volumes horaires disciplinaires revalorisés pour redonner du temps d'étude, et la suppression des parcours ! ■



JEUNESSE ET SPORTS

## Budget J&S 2027 : le SNEP-FSU auditionné

par Catherine DENADAI

**C**ette année encore, le SNEP-FSU a été auditionné par la rapporteuse de l'avis budgétaire « jeunesse, vie associative » (programme 163) du projet de loi de finances pour 2027, la députée Florence Hérouin-Léauté.

Devant la rapporteuse, nous avons dénoncé la casse silencieuse du ministère J&S : subventions aux associations en baisse de 40 % en 3 ans, postes supprimés dans les services (ou à peine préservés), libertés associatives menacées, sens des métiers dévoyé, etc.

Dans le contexte actuel de mobilisation des lycéen·es, nous avons rappelé combien il est urgent de redonner aux jeunes des espaces pour s'exprimer, s'engager, contester et agir collectivement. Cela suppose une éducation populaire forte, des associations durablement financées

et des personnels J&S présent·es sur les territoires.

La politique d'engagement, pensée d'en haut, à travers des dispositifs institutionnels, n'est pas adaptée. Il faut soutenir la diversité des engagements et reconnaître la parole autonome des jeunes. Il y a une contradiction majeure à vouloir former des citoyen·es capables de penser, débattre et s'engager, puis à considérer leur contestation comme un problème de sécurité.

Pour H. Arendt, la violence ou le recours excessif à la force est l'aveu même de la perte de pouvoir et d'autorité morale. Les budgets passent, les ministres aussi. Lorsque viendra l'heure des comptes, personne ne pourra dire qu'il ou elle ne savait pas ce que l'on sacrifiait toutes ces années durant. L'émotion de la rapporteuse en fin d'audition nous laisse à penser qu'elle le sait déjà ! ■

### Budget 2027 — jeunesse et sport

Sport



-47 M€

-8,7 %

transfert du Pass'Sport à la CNAF

Jeunesse et vie associative



647 → 637 M€

Jeux d'hiver 2030



+49 M€

crédits associés

Présenté le 1er octobre 2026, prévisions non définitives



EXTRÊME DROITE

# L'extrême droite face au mouvement lycéen

par Polo LEMONNIER

**L**es tenant-es de l'ordre et de la morale de l'extrême droite n'auront pas tardé à livrer le fond de leur pensée face à la mobilisation lycéenne. Exit le fond des revendications qui sont portées pour l'amélioration de leurs conditions d'études et pour leur avenir, l'extrême droite se focalise sur la question des violences. Non pas celles commises par les forces de l'ordre à qui le ministre de l'Intérieur demande de la fermeté – et qui ont entraîné de nombreuses mutilations (œil éborgné, mâchoire cassée, main arrachée...) par l'utilisation d'armes telles que les grenades de désencerclement, avec plus de 5 000 arrestations – mais celles exercées par des jeunes souvent



extérieur-es aux établissements.

Au contraire, l'extrême droite appelle à renforcer la répression du mouvement parti de Seine-Saint-Denis. Philippe De Villiers considère les élèves comme des émeutier-ères qu'il convient de réprimer et déclare qu'il est urgent de créer l'état d'urgence pour donner aux forces de l'ordre plus de liberté et interdire les mobilisations. Marion Maréchal-Le Pen dénonce elle aussi les lycéen-nes comme

étant des émeutier-ères qui feraient mieux de retourner en classe pour préparer leur avenir plutôt que d'écouter des enseignant-es d'extrême gauche « qui les entraînent dans le mur ».

L'extrême droite, fidèle à ses valeurs, prône l'ordre et la répression plutôt que l'écoute des aspirations de la jeunesse. Que ferait l'extrême droite si elle arrivait au pouvoir ? Nous connaissons déjà le programme. ■

RETRAITÉ·ES

## VOUS AVEZ DIT PRIVILÉGIÉ·ES ?

par le secrétariat retraité-es

Les retraité-es seraient des privilégié-es. Mais qui tire vraiment les marrons du feu de la crise ?

QU'EN EST-IL ?

Si l'on situe à 100 le score de l'ensemble de la population, le niveau de vie avec loyer imputé est de 106,5 pour les retraité-es et de 107,2 pour les actif-ves. Il est respectivement de 100,2 contre 109,1 par unité de consommation. Il est de 80,2 contre 114,7 pour le revenu disponible par ménage. (Source COR). Dans tous les cas, le niveau de vie des retraité-es est, en moyenne, inférieur à celui des actifs et actives !

Certes ils et elles sont davantage propriétaires et quand ils et elles le peuvent, ils et elles consomment (silver économie). Mais c'est positif pour l'activité économique et l'emploi. Et ils et elles n'hésitent pas à aider leurs enfants et petits-enfants. En outre, les retraité-es sont exposé-es à des dépenses beaucoup plus importantes pour la santé, la dépendance, le séjour en EHPAD. La fable ne tient pas !

OÙ SONT LES SOUS ?

- évolution des 500 plus grandes fortunes professionnelles : + 370 % entre 2010 et 2025
- taux d'impôt des 0,1 % les plus riches : de 29,3 en 2003 à 25,7 % en 2025
- dividendes versés aux actionnaires des entreprises françaises au 2<sup>nd</sup> trimestre 2026 : 61 Mds €
- bénéfices de Total au 1<sup>er</sup> semestre 2026 : 11 Mds €
- allègements de cotisations sociales et aides aux entreprises en 2023 : 211 Mds € ; c'est du même ordre les années suivantes.

D'autres choix de répartition des richesses produites sont possibles. Pesons en ce sens. ■

ACTUALITÉ

APPEL À PROJETS  
du 07/09 au 15/11/2026



## ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR LES INITIATIVES POUR L'EAU !

**Vous êtes enseignant, agent du service public, chercheur... et vous êtes engagé dans une structure associative publique ou de l'Économie Sociale et Solidaire ? Vous portez un projet concret pour sensibiliser aux enjeux de l'eau ?**

La CASDEN, banque coopérative de la Fonction publique, s'engage à vos côtés et lance un appel à projets « Eau & Éducation » pour vous donner les moyens d'agir.

12 projets seront récompensés et bénéficieront d'un accompagnement.

Pour en savoir plus et déposer votre candidature\*, scannez le QR code ou rendez-vous sur [casden.fr](https://casden.fr)<sup>(1)</sup>.



**casden**  
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative  
de la Fonction publique

\* Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 15 novembre 2026

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • Crédit photo : ©Gettyimages

ÉLECTIONS PRO

## Élections pro 2026, top départ !

par Polo LEMONNIER

**L**e 5 octobre ont débuté les opérations liées aux élections professionnelles de 2026. Depuis cette date, tous-tes les agent-es sont invité-es à créer leur espace électeur afin de pouvoir accéder à la solution de vote électro-

nique. Cette opération est impérative pour pouvoir récupérer son matériel de vote dès le 10 octobre via le site de l'ENSAP.

À compter du 10 novembre il sera possible d'accéder à la plateforme de vote pour vérifier les scrutins auxquels chacun-e est

appelé-e à voter et pouvoir accéder aux candidatures et professions de foi.

L'enjeu d'une nette augmentation de la participation au vote du 3 au 10 décembre, dans le contexte actuel et à l'aube des élections présidentielle et légis-

latives, est primordial pour pouvoir exprimer nos revendications pour nos métiers, le service public, l'EPS, le sport scolaire et le sport.

Du 3 au 10 décembre pour voter SNEP, je vote FSU ! ■



Rejoignez la F.S.E. 22 syndicats pour les agents des services publics dont le SNEP